SOCIETES POLITIQUES COMPAREES
REVUE EUROPEENNE D'ANALYSE DES SOCIETES POLITIQUES

Les risques d'un métier : être chercheur en 2021

Roland Marchal
CNRS/Sciences Po, Paris

Sociétés politiques comparées, 55, septembre-décembre 2021

ISSN 2429-1714
Éditeur : Fonds d'analyse des sociétés politiques, FASOPO, Paris | http://fasopo.org

Citer l'article : Roland Marchal, « Les risques d'un métier : être chercheur en 2021 », *Sociétés politiques comparées*, 55, septembre/décembre 2021, http://www.fasopo.org/sites/default/files/charivaria_n54_1.pdf



Les risques d'un métier : être chercheur en 2021.

Résumé

Les institutions de la recherche changent et notre métier change aussi, tant il est ballotté par différents courants et demandes sociales. Depuis une vingtaine d'années, l'accès au terrain et le financement de la recherche sont soumis à de nouveaux dispositifs qui posent problème. La question du risque et celle de la responsabilité civile de l'institution qui emploie le chercheur sont devenues premières mais sans que le chercheur ne soit réellement associé à cette évolution. En effet, l'évaluation du risque physique est octroyée à des instances différentes mais souvent de plus en plus éloignées du monde de la recherche et désireuses d'affirmer leurs propres priorités. Cette transformation qui induit un contrôle plus grand de l'activité du chercheur et une bureaucratisation de son univers va paradoxalement de pair avec une mutation des financements qui font la part belle au projet circonscrit dans le temps qui peut inciter les chercheurs au statut le plus fragile ou précaire à prendre plus de risque sur la méthodologie mais aussi sur sa sécurité physique.



The hazards of a job: being a researcher in 2021.

Abstract

Research institutions are changing and our profession is changing too, as they are buffeted by different currents and social demands. Over the last twenty years, access to the field and research funding have been subject to new mechanisms that pose problems. The question of risk and that of the civil liability of the institution employing the researcher have come to the fore, but without the researcher being really involved in this conversation. The evaluation of physical risk is granted to different entities, but often increasingly distant from the academic world and eager to assert their own priorities. This transformation, which leads to greater control of the researcher's activity and a bureaucratisation of his or her world, goes hand in hand with a change in funding, that prioritizes projects circumscribed in time, which may encourage researchers with precarious status to take more risks with regard to methodology and paradoxically to their physical safety.



Mots-clés

enquête de terrain, dangers de la recherche, évaluation du risque, financement, dépendance méthodologique, liberté académique.



Keywords

fieldwork, research hazards, risk assessment, funding, methodological dependency academic freedom.

Il est des sujets dont on n'aime guère parler parce qu'ils font partie d'un angle mort de notre pratique professionnelle et parce qu'on a conscience que les solutions aux problèmes posés sont le plus souvent des bricolages qui ne se suffisent pas à eux-mêmes et qui, déconstruits, pourraient être la source de nouvelles interrogations embarrassantes.

Les risques du métier font partie de cet ensemble hétérogène de questions qui sont à la fois omniprésentes dans notre quotidien et finalement toujours remisées à un second plan, pour peu qu'il n'y ait pas un dur rappel à la réalité[1]. Le but ultime d'un chercheur n'est-il pas la publication et donc les risques encourus, quel que soit leur contenu, sont souvent analysés à cette seule aune, dès lors que le danger vital est contenu ?

L'arrestation de Fariba Adelkhah et de moi-même en Iran en juin 2019 relève de ce dur rappel à la réalité, bien que nos deux cas doivent être considérés de façon distincte. Si j'ai utilisé l'expression d'otage académique à notre propos[2], mon cas personnel se référait à la partie la plus triviale de cette sémantique : j'avais été arrêté parce que mon métier de chercheur était déjà l'indice d'une culpabilité que mes geôliers entendaient expliciter au fil de mes neuf mois et demi de détention. Fariba Adelkhah était, quant à elle, dans une position autrement plus dangereuse puisque l'accusation allait au-delà de son emploi universitaire et concernait soudain certains de ses écrits ou de ses prises de position en tant que chercheuse sur son pays d'origine, bien qu'ils ne soient pas contemporains de son arrestation.

Comme le disait très candidement l'un de mes interrogateurs, nul besoin pour moi d'avouer être un espion : je travaillais dans un centre de recherche qui appartenait à une université financée (disait-il) par le ministère des Armées, lui-même sous la houlette des services secrets français. Ma culpabilité se mesurait à la reconnaissance de mon métier de chercheur : espion sans le savoir, en quelque sorte. Qu'importe que cela soit sur l'Afrique ou sur tout autre thème. Nulle imprudence de ma part, comme certains diplomates français se plaisaient à le dire alors : l'Iran n'était pas un pays réputé dangereux et hostile aux touristes français, et touriste je l'étais ou croyais l'être mais, visiblement, cela ne convainquait pas mes interrogateurs.

Au crépuscule de ma carrière au CNRS, je regarde avec une réelle nostalgie mes premières années dans cette belle institution, celle de mes premiers longs séjours au Soudan, en Érythrée et en Somalie. À cette époque, l'idée de remplir un ordre de mission me traversait l'esprit mais, souvent, je n'en avais cure car il fallait des précisions qui me manquaient, et le secrétariat de mon centre de recherche avait bien d'autres tâches que celle d'aider un jeune missionnaire à se débrouiller dans des formulaires pourtant simples à remplir mais sans véritable utilité : à la fin, une mission signifiait qu'un bureau serait un peu moins occupé et qu'il était possible d'y caser un chercheur invité pas trop exigeant.

Tout autre est la situation aujourd'hui et ce, au moins depuis le 11 septembre 2001, même s'il n'y a pas de lien direct entre cette évolution de la gestion bureaucratique des missions et la terrible attaque contre les États-Unis. En effet, l'après-11 septembre a été marqué par une inquiétude croissante vis-à-vis des effets de l'attaque contre les États-Unis (globalisation de la figure d'Oussama ben Laden, etc.) et des vives réactions aux interventions américaines en Afghanistan, puis en Irak. Durant cette même période, pour des raisons qui

[1] Plusieurs ouvrages contribuent de manière essentielle à ce débat. Je renvoie notamment à Vanessa Frangville, Aude Merlin, Jihane Sfeir et Pierre-Étienne Vandamme (dir.), *La liberté académique. Enjeux et menaces*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2021, et surtout à Mélanie Duclos et Anders Fjerd (dir.), *Liberté de la recherche. Conflits, pratiques, horizons*, Paris, Éditions Kimé, 2019, dont plusieurs contributions éclairent le propos de ce texte, notamment ceux de Marwan Mohammed, de Joël Laillier et Christian Topalov.

[2] Laure Cailloce, « Roland Marchal : "J'ai été un otage académique" », *Le Journal. CNRS*, 18 mai 2020, URL : https://lejournal.cnrs.fr/articles/roland-marchal-jai-ete-un-otage-academique (consulté le 14 novembre 2021).

n'ont rien à voir avec ces événements internationaux, la gestion du CNRS a connu des réformes qui allaient dans le sens d'un contrôle plus étroit (on peut le dire autrement) de l'activité des chercheurs, et notamment de leurs déplacements à l'étranger.

Si ailleurs dans l'appareil diplomatique et sécuritaire, on parle d'États faillis (depuis le début des années 1990) ou fragiles[3] (surtout après le 11 septembre 2001), au sein du CNRS, on évoque de manière plus feutrée des pays sensibles et des cartes de plus en plus colorées en rouge, surtout lorsqu'on évoque le continent africain. Car beaucoup d'annotations dans ce texte valent pour ceux qui ont besoin de quitter le territoire national pour mener leurs enquêtes. Cela ne signifie pas que la situation en France soit idyllique, loin s'en faut ! Mais le problème de l'accès au terrain ne se pose pas de la même manière.

Cette transformation ne s'expliquer par une seule raison. En parlant avec les personnels du CNRS qui sont aujourd'hui en charge de cette autorisation si nécessaire, on comprend vite qu'il y a d'une part une importance plus grande donnée à la responsabilité civile de l'agence de recherche et une inquiétude croissante sur les dangers inhérents à des crises ou à des lieux dans lesquels les chercheurs peuvent se retrouver. Mais, évidemment, cette responsabilité civile et le soin de protéger ses agents sont déclinés de façon diverse suivant les situations et font souvent débat au sein même du CNRS, en tout cas de ses chercheurs.

Un problème supplémentaire est évidemment que ces risques ne sont pas toujours explicités dans une tentative d'évaluation collective et contradictoire. De plus, ces risques ne sont pas toujours physiques mais peuvent refléter des positionnements méthodologiques tout à fait problématiques. Le CNRS n'entend se soucier que des premiers. Or les praticiens mettent de plus en plus souvent l'accent sur d'autres aspects, souvent liés à la dépendance financière vis-à-vis d'un projet de recherche, qui induisent quelquefois censure ou autocensure[4].

Pour essayer de mieux appréhender ce débat, on peut tenter d'y entrer à travers deux questions majeures, portant sur l'accès au terrain et au financement. Mais auparavant, il est une interrogation première à laquelle on ne doit pas échapper : pourquoi en trente ans la mesure du risque est-elle devenue aussi importante et pourquoi les premiers intéressés en ont été dessaisis au point qu'ils ne peuvent plus en débattre avec leurs autorités de tutelle, y compris de manière paritaire et indirecte[5] ?

LE CHERCHEUR CIBLE DE TOUTE PART ?

Si des procédures nouvelles ou réactualisées ont été mises en place depuis le 11 septembre 2001[6], il faut essayer de comprendre quels en sont les principaux ressorts. Le réflexe est de considérer la longue liste des pays qualifiés de sensibles par le CNRS et d'y trouver une justification usuelle : guerre, terrorisme, mouvements sociaux violents. Pourtant, cette évidence première n'en est peut-être pas une et omet une autre facette de cette nouvelle donne, les transformations de la gestion des chercheurs en France même, avec une volonté plus manifeste de savoir ce qu'ils font et où ils le font.

Cette interrogation a peu à voir avec les individualités en charge directe des autorisations à délivrer pour l'obtention des ordres de mission (en l'occurrence le service du haut fonctionnaire de défense et de sécurité), mais relève plutôt d'une évolution des services centraux du CNRS[7] et d'une volonté de mieux mesurer les

[3] On ne reviendra pas ici sur le débat nécessaire autour de ces deux notions qui ont connu un très grand succès dans le champ d'étude des interventionnismes et de l'aide au développement, la notion de fragilité étant censée corriger le caractère abrupt et absolu attaché à « État failli ».

[4] On doit également se reporter aux travaux de Sylvain Laurens, notamment à cet article accessible à tous, « L'autonomie des sciences sociales en état d'urgence ? État des lieux de la situation française dix ans après le colloque "Droit d'enquêter" », *Sociologies et sociétés*, vol. 52, nº 1, 2020, pp. 47-68. Un numéro spécial de *Genèses* consacré à cette question devrait être publié en 2022.

[5] Voir sur ce point l'analyse des changements sociologiques dans la direction du CNRS par Joël Laillier et Christian Topalov, « Les soldats de la réforme. Déplacements et profils de carrière dans le gouvernement de l'ESR français (2004-2013) », *in* Mélanie Duclos et Anders Fjerd (dir.), *Liberté de la recherche*, *op. cit.*, pp. 205-217.

[6] À moins que ce ne fût à la suite du Pacte pour la recherche de 2004.

[7] Pour reprendre les termes de Laillier et Topalov, « la colonisation de la direction du CNRS par le personnel politico-administratif ». Joël Laillier et Christian Topalov, « Les soldats de la réforme », *op. cit.*, p. 232.

activités des chercheurs. Tel n'a pas toujours été le cas dans l'histoire de notre noble institution et certains comme moi peuvent regretter un tel changement de l'état d'esprit maison.

Ce qui est remarquable est qu'on est passé d'un contrôle *a posteriori* et plutôt bon enfant à un contrôle *a priori* et plus coercitif. L'anecdote qui suit n'est pas que personnelle car, au même moment, une collègue archéologue était sanctionnée pour avoir visité un village situé à proximité du lieu des fouilles qu'elle pratiquait depuis des années dans sa région natale en Algérie. En juin 2013, je fus convoqué de manière tout à fait comminatoire afin d'être sanctionné pour m'être rendu « illégalement » à Gao lors d'un déplacement autorisé au Mali (mais restreint à Bamako). J'attendais cette réunion avec une certaine impatience : je n'étais pas allé à Gao et quiconque connaissait alors la situation malienne savait qu'un tel déplacement était pratiquement impossible pour des raisons logistiques compte tenu du temps nécessaire au voyage, eu égard à la durée de ma mission. Outre cette expertise bien problématique, jamais les services centraux du CNRS n'ont cru bon de me poser une seule question pour confirmer leur accusation ou écouter une éventuelle justification : coupable, j'étais simplement coupable. Après quelques semaines, grâce à certaines interventions, notamment du haut fonctionnaire de défense alerté par mon directeur de laboratoire, il fut décidé d'annuler la procédure sans plus d'explication ou d'excuse.

Pourtant, si l'on cherche dans l'histoire récente le nombre de chercheurs qui ont fait la première page des journaux pour avoir été séquestrés ou tués, on se rend compte qu'ils ont eu bien plus de chance que les journalistes ou les travailleurs humanitaires. La tragédie d'une archéologue (François Claustre) retenue au Tchad et en Libye pendant près de trois ans ou l'agonie de Michel Seurat au Liban pendant près d'un an sont des épisodes marquants de l'histoire de notre institution, mais on ne peut parler aujourd'hui de traumatisme. Pourtant, le discours alarmiste prévaut et on doit interroger ses origines.

Pour y répondre partiellement, plusieurs points d'entrée sont possibles. Y a-t-il eu véritablement une radicalisation des acteurs armés ou un accroissement massif des risques physiques dans les crises ou les conflits armés depuis les années 1980 ? Une réponse univoque à une telle question est impossible. J'ai expliqué ailleurs ma réticence à analyser les guerres civiles sous le registre des vieilles/nouvelles guerres[8] : j'ai donc quelque hésitation à identifier une essence plus violente, prédatrice et irraisonnée dans les mouvements armés contemporains. Je vois plutôt une évolution qui est marquée par plusieurs facteurs internes qu'on n'évoquera pas ici, mais aussi une perception plus aiguë de l'implication internationale dans la gestion des crises, pour le meilleur ou pour le pire. La judiciarisation a également joué un rôle certain et rendu la présence de témoins internationaux plus risquée. De plus, la qualification des conflits a souvent été plus marquée (qu'on se souvienne des conflits du fleuve Mano ou de l'Angola, sans évoquer ici l'Est de la République démocratique du Congo). Enfin, du fait de l'extension des thèmes de recherche autour des opérations de maintien de la paix, certains chercheurs sur certains terrains ont accepté de limiter ou même de perdre toute autonomie par rapport à certains protagonistes des conflits, d'où une identification plus immédiate à un camp dans le conflit[9].

En affirmant cela, je ne dis pas qu'il est toujours possible pour un chercheur d'être autonome, ce qui pose aussi la question de savoir si une recherche est possible, ou non, avec quels biais méthodologiques. Par exemple, au début des années 1990, on évoquait encore la nécessité pour les humanitaires d'exister indépendamment des militaires dans une intervention internationale. Ce débat a vite tourné court et les ONG, pour l'essentiel, travaillent aujourd'hui sous la protection de casques bleus ou d'autres forces non nationales : elles sont, sans nul doute malgré elles, perçues comme des parties prenantes au conflit car, même si ce propos doit être nuancé, elles sont devenues de plus en plus de simples fournisseurs de services, rétribuées en tant que telles par différentes agences internationales, sans que les règles propres à ces agences ne soient vraiment discutées ou mises à distance ; beaucoup de chercheurs qui travaillent sur les camps de réfugiés signalent souvent des choix éthiques bien discutables d'ONG bien-disantes dans leur espace national, mais très flexibles face à la générosité des financements du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. À

[8] Roland Marchal et Christine Messiant, « Les guerres civiles à l'ère de la globalisation », *Critique internationale*, nº 18, 2003, pp. 91-112.
[9] Une affirmation qui devrait susciter de longs débats contradictoires.

l'exception de Médecins sans frontières (MSF), de grandes ONG humanitaires françaises ont accepté ce modèle économique avec ses conséquences, quelles que soient les déclarations de leurs directions.

De la même manière, on voit de plus en plus de chercheurs « *embedded* », comme d'ailleurs la grande majorité des journalistes, dans ces opérations internationales, sans que les conséquences n'en soient explicitement tirées sur la nature de leurs données et les conditions de production d'un savoir partiel et partial. Ainsi les chercheurs vivent dans des camps militaires ou des « zones vertes », se déplacent sous la protection de ces derniers et finissent souvent par faire des entretiens avec leurs interlocuteurs locaux. La boucle est bouclée. Cette pratique est certes plus répandue chez nos collègues américains mais j'ai constaté qu'elle était aussi le fait de chercheurs et d'experts européens, quelquefois français, sur mes terrains.

Les différentes déclinaisons de la trop fameuse guerre globale contre le terrorisme n'ont guère contribué à ressusciter ce débat et à construire des solutions alternatives puisque l'affrontement est défini comme civilisationnel. Les chercheurs comme les autres acteurs non armés issus de la communauté internationale vivent, se déplacent et organisent le plus souvent leurs rencontres à travers la médiation de ces forces militaires internationales ou de leurs supplétifs locaux.

On voit d'ailleurs de plus en plus d'ONG devoir contribuer à un pot commun pour financer une autre ONG responsable des évaluations de risques et fournissant des indicateurs de sécurisation d'un lieu[10] : une méthode initiée en Afghanistan qui a été reproduite en Afrique, en Somalie, au Sahel et aujourd'hui même en République centrafricaine. L'expansion de tels services aux ONG est une illustration supplémentaire de la transformation du monde associatif en agents stipendiés des grandes agences internationales, onusiennes, européennes ou nationales.

Le risque physique n'est pas simplement vital car on peut s'accorder sur la montée en puissance d'une industrie des otages dont les acteurs sont souvent des groupes armés, mais aussi de plus en plus des États, comme le sort de Fariba Adelkhah nous le rappelle. Cette réalité est ancienne et n'est pas le fait des seuls mouvements djihadistes, à l'instar des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie) ou du Frolinat (Front de libération nationale du Tchad). L'implication d'États dans cette petite industrie n'est pas une nouveauté, même si l'on doit s'inquiéter de la croissance rapide de cette pratique. L'affaire Huawei en est une cruelle illustration après les multiples arrestations de chercheurs en Iran qui répondraient, me disait-on à Téhéran, à celle d'universitaires iraniens aux États-Unis, arrêtés mais jamais jugés.

Lors des discussions avec les diplomates que les restrictions du CNRS ont suscitées, la question de la responsabilité civile de l'institution a souvent été mentionnée comme une raison dirimante de ces nouvelles règles. En ce sens, le CNRS imite des évolutions en cours dans le secteur privé, notamment dans de grands groupes comme Total, qui, échaudé par des incidents quelquefois très coûteux, a signé un contrat avec un cabinet de consultants américains qui évalue les risques d'une présence de personnels de la firme pétrolière dans tel ou tel lieu. On ne s'étonnera donc pas de cette homologie : le *public management* a ses partisans dans la haute administration…

UN ACCES DE PLUS EN PLUS DIFFICILE A CERTAINS TERRAINS

Outre l'accent mis sur le risque personnel, ce qui est frappant est la multiplicité d'institutions françaises qui vont être mobilisées pour légitimer ces évaluations du risque. Cet élargissement du conseil a une conséquence très claire : un éloignement de plus en plus grand de ces institutions par rapport aux organismes de la recherche, et donc une moindre connaissance de ce que les chercheurs font et ne font pas sur leur terrain.

L'exemple le plus évident de ce phénomène est la cellule de crise du Quai d'Orsay dont l'une des fonctions est de conseiller les touristes français en déplacement dans des pays plus ou moins exotiques. Ce service est

[10] Par exemple l'Organisation internationale pour la sécurité des ONG (International NGO Safety Organisation, INSO), voir https://www.ngosafety.org/

le responsable du coloriage d'une bonne partie de l'Afrique en rouge, c'est-à-dire qu'il édicte qu'une partie substantielle du continent africain est impropre à une visite et doit être évitée.

Le personnel de cette cellule peut à juste titre prétendre éviter des problèmes à des touristes peu au fait de réalités locales et, par définition, peu désireux d'observer précautionneusement les us et coutumes du lieu. Les diplomates interrogés à ce sujet le rappellent : ce travail de conseil concerne les touristes, pas les chercheurs. Mais il ne faut pas longtemps pour se convaincre que ces propos un peu lénifiants ne reflètent au mieux qu'une partie de la réalité.

Ainsi, en 2013, un chercheur de notre laboratoire n'a pas eu l'autorisation de voyager à Islamabad bien qu'il ait été invité à un colloque par l'ambassade de France. Durant cette même période, le diplomate français en charge de la Somalie à Nairobi n'a pu se rendre à Hargeysa où se tenait… une réunion de donateurs sur la Somalie. Quelques années plus tard, j'ai moi-même reçu le feu vert de la cellule de crise pour me rendre à Hargeysa, autorisation annulée par le chef de cette cellule une demi-heure plus tard sans qu'aucun événement ne se soit produit au Somaliland ou à Hargeysa. Bref, le principe d'une bonne bureaucratie est d'abord d'ouvrir le parapluie pour se protéger des éventuelles retombées négatives d'une décision et l'on doit admirer de ce point de vue l'excellence du Quai d'Orsay, tant ses responsables réévaluent nos recherches à l'aune de leurs priorités.

Une première leçon est que le chercheur est *de facto* assimilé à un touriste, inconscient et irresponsable mais que de « grands experts » au savoir incontestable veillent pour le protéger malgré lui. Le chercheur lui ne peut que s'interroger sur les fondements de cette fameuse expertise. Diplomates, espions ou anciens militaires, on peut leur reconnaître une éventuelle expérience dans des zones à risque mais, à cause de leur fonction et de leur uniforme, on peut sérieusement douter qu'ils aient pu y vivre comme des civils « normaux » ou des chercheurs. Il est alors un peu paradoxal que ces gens souvent sans connaissance profonde de la réalité locale puissent se prévaloir d'une meilleure expertise que des habitués pour donner un accord ou émettre un refus.

Une seconde leçon de cet état des lieux est qu'on doit quand même sérieusement interroger les paramètres qui servent à évaluer les risques. Cette démarche est moins évidente qu'elle ne peut sembler. Remarquons que nul pays au monde n'est disposé à accepter facilement qu'on lui dise qu'il est incapable d'assurer la sécurité de ses citoyens sur une partie importante de son territoire, voire dans sa capitale, mais c'est ce que la France fait avec ses partenaires africains. Pourtant, ce que la France fait au Kenya, elle ne le fait pas aux États-Unis. En effet, la capitale kenyane (par où transitent pourtant des millions de touristes occidentaux) est en zone rouge mais pas Chicago, dont les faubourgs sud sont tristement réputés pour un niveau de violence important par rapport à d'autres villes américaines (c'est là que le mouvement Black Lives Matter est né)[11].

L'évaluation du risque par nos institutions intègre de nombreux paramètres qui ont peu à voir avec la probabilité d'un incident mais plus avec nos relations diplomatiques, ou certaines représentations contestables du continent africain. Cela fait un peu frissonner. Certes, pour revenir à notre exemple kenyan, on pourrait arguer des attaques terroristes à Nairobi, celles de septembre 2013 et de février 2019, pour justifier ce classement de Nairobi et du Kenya, mais alors ne faudrait-il pas faire preuve d'humilité ? L'actuel procès en France des terroristes en novembre 2015 a mis au jour le fait que la France n'a pas été capable de protéger ses citoyens et que ses services de sécurité ont été défaillants à de nombreuses reprises, expliquant pour une part la multiplication des attaques dans des lieux différents[12].

[11] Pour une illustration anecdotique, voir Neil MacFarquhar, "Murders spiked in 2020 in cities across the United States", *New York Times*, 27 septembre 2021.

[12] Les observateurs s'accordent sur le fait qu'entre 2013 et 2019 des progrès importants dans la lutte anti-terroriste ont été accomplis (grâce à l'Union européenne et peut-être la DGSE). Ainsi, l'attaque d'un complexe hôtelier en 2019 s'est réglée en quelques heures alors qu'il avait fallu plusieurs jours en 2013 pour venir à bout du groupe qui avait pris d'assaut le centre commercial de Westgate. La durée de cette opération avait suscité un scandale (vite étouffé) car, vidéo à l'appui, il était apparu que les soldats kenyans, qui avaient exigé d'être les seuls sur le terrain, avaient passé moins de temps à anéantir les terroristes qu'à piller les marchandises entreposées dans les différents magasins. Donc, on le voit, l'argumentaire sécuritaire n'est pas que sécuritaire et est quelquefois agité avec une certaine mauvaise foi.

Les procédures ont évolué ces dernières années, au moins en ce qui concerne le CNRS, car les services du haut fonctionnaire de défense et de sécurité se sont rendus compte du caractère un peu arbitraire de certaines indications et d'une contestation croissante chez les chercheurs, qui trouvait quelque écho ailleurs dans l'appareil d'État français : par définition par exemple, le Centre d'analyse et de prévision du Quai d'Orsay est plus sensible aux demandes de chercheurs avec qui il travaille que la cellule de crise. Les ambassades sont aujourd'hui consultées, les cartes de la cellule de crise sont utilisées avec plus de précaution. Mais cette multiplication d'évaluations ne signifie pas mécaniquement que le résultat est meilleur car chaque institution conserve ses priorités qui sont toutes différentes de celles de la recherche. Une ambassade a ses propres critères d'évaluation de l'intérêt d'une mission qui ne sont pas toujours congruents avec ceux d'autres services ministériels à Paris.

De plus, une aberration demeure. Le CNRS, qui produit sa propre expertise sur des crises, ne l'utilise pas pour autoriser ou non les déplacements de ses chercheurs. L'obéissance du fonctionnaire étant requise, le système existant aujourd'hui peut perdurer. On doit donc regretter que les instances paritaires du CNRS ne se saisissent pas de cette question pour plaider une approche plus en phase avec le métier de la recherche. Il ne s'agit pas de prétendre qu'il n'y a pas de risques, il y en a et certaines décisions sont compréhensibles même si on peut, avec une expérience de ces situations, estimer pouvoir contenir ces risques à un niveau raisonnable.

Le problème est aussi la déresponsabilisation que cette procédure met en place et qui doit nous interroger sur un effet de ces interdictions : qui pourra se rendre sur place et produire une description ou une analyse si les chercheurs n'y ont plus accès ? Au début de ma carrière au CNRS, le débat public insistait sur la nécessité de témoigner de la réalité de certaines crises et de ne pas laisser aux protagonistes directs et armés le monopole du discours sur les situations extrêmes. Journalistes, experts, travailleurs humanitaires et chercheurs étaient ainsi appelés à mener leur travail pour informer le débat public et la décision politique.

Aujourd'hui, il semble que les ambitions se soient rétrécies et qu'on estime que les chercheurs ne sont plus nécessaires : la solution alternative proposée est de plus en plus souvent de faire des entretiens à distance, un peu l'équivalent du *remote control* pour les ONG. Dans la mesure où certaines de ces situations sont politiquement sensibles en France, on doit aussi souligner que le débat public et démocratique ne peut se satisfaire de la seule présence de militaires ou des services de renseignement qui font ce travail en congruence avec les postures politiques de nos autorités.

Si le risque est défini comme universel, on constate dans n'importe quelle situation que les évaluations demeurent nationales et souvent propres à chaque institution. Ainsi, les chercheurs d'autres pays n'ont pas du tout les mêmes limitations et, même en France, il y a de fortes disparités entre universités, agences de recherche et organismes privés. Pendant des années, il m'est arrivé d'envier mes collègues de Sciences Po qui n'avaient pas à passer sous les fourches caudines d'une évaluation sécuritaire. Nos collègues européens ont aussi des obligations réglementaires qui sont diverses et souvent plus à l'écoute des chercheurs concernés, sans pour autant produire une hécatombe dans la profession, preuve que le modèle français n'est pas le seul possible. Il serait d'ailleurs intéressant d'étudier sérieusement ces disparités de façon comparative car on verrait que l'évaluation des risques est non seulement fonction de la nationalité du chercheur mais aussi d'autres paramètres moins évidents, comme l'histoire des institutions auxquelles ils appartiennent ou la capacité de leurs bureaucraties à les surveiller.

LE FINANCEMENT ET L'AUTOCENSURE

Il existe un second angle mort qui n'est que rarement abordé en tant que tel, c'est la dépendance vis-à-vis des institutions qui nous financent. Si je considère l'ensemble de ma carrière, je dirai de façon sans doute trop rapide que les ressorts du financement ont évolué dans le sens d'une plus grande attention au contenu (et donc à l'utilité) de la recherche plus qu'à ses règles. Expliquer cette évolution est une question complexe car cette appétence des institutions donatrices à contrôler n'est pas uniforme et globale. Au contraire, et c'est sans doute pour cela qu'il est difficile d'en parler de façon raisonnée, cette volonté de contrôle est discontinue

et correspond le plus souvent à l'existence d'enjeux politiques dans le débat public qui ont peu à voir avec une recherche par définition structurée au long cours.

Cette question apparaît aujourd'hui d'autant plus prégnante compte tenu de l'état du débat public en France. Du fait de son hystérisation sur un certain nombre de thèmes (Islam, migration, etc.), mais également parce que les attentats rendent les recherches sur des thèmes connexes stratégiques pour élaborer des parades sécuritaires ou mieux endiguer la critique de certaines politiques publiques, certaines études et dotations sont devenues proprement radioactives. Les récentes déclarations misérables sur l'islamo-gauchisme ne sont qu'un énième ressort d'une méthode bien banale pour fuir ou limiter le débat public.

Au-delà de ces thèmes portés par une actualité tragique, il y a également une autre facette extrêmement importante : la généralisation de la recherche par projet, mettant fin à une sanctuarisation des chercheurs dans la fonction publique qui les mettaient peu ou prou hors d'atteinte des pressions les plus incongrues. Pourtant, cette précarisation de la plus grande partie des jeunes chercheurs pèse d'un poids important à la fois sur la construction de leur projet de recherche, qui doit être financé donc « vendable », et sur leur propre survie économique, car ledit projet doit leur garantir un salaire pour deux, trois ou quatre ans.

Souvent, ces projets peuvent concerner des terrains et des thèmes « sensibles » pour se garantir un financement sans toujours mesurer qu'ils exigent du coup une méthodologie adaptée. Par exemple, pour diminuer les risques liés à une présence trop longue dans un lieu sensible, il convient de scinder la durée de l'enquête en plusieurs étapes, ce qui entraîne des coûts supplémentaires et peut rendre l'utilisation des résultats plus problématique. Contrairement à une idée préconçue, c'est la patience plus que le brio qui compte alors. La prise de risque n'est plus guidée par la méthodologie de l'enquête mais par l'attractivité du projet, son caractère vendable, voire spectaculaire…

C'est pour cela qu'il faut d'abord se demander si une telle recherche est possible. Il est bon de poser cette question car j'ai un peu le sentiment que certains font du risque personnel un élément valorisant de leur terrain, peut-être parce que le financement sera plus facilement acquis : c'est un peu le *disaster tourism* de certaines ONG. La testostérone n'est pas un élément indispensable à la recherche et il faut s'insurger contre une telle idée. L'audace s'exprime autrement.

De plus, j'avoue avoir une réelle appréhension pour des chercheurs qui se lancent dans des recherches risquées sans avoir une compréhension nuancée de la société concernée : un spécialiste des mouvements armés risque d'ignorer nombre de facettes s'il n'a qu'une connaissance superficielle de la société où le groupe armé qu'il veut étudier évolue[13]. Certains collègues se sont illustrés de cette manière mais la sophistication des conclusions théoriques se conjugue souvent avec des approximations dans l'analyse concrète qui disqualifient l'ensemble du travail.

Le débat est compliqué, non seulement parce que les institutions qui financent de tels projets agissent ou réagissent de façon différente suivant les thèmes de recherche et les investissements politiques dont ces derniers sont l'objet, mais aussi parce qu'il existe des différences significatives entre pays. Si les questions sécuritaires liées à l'islam politique sont très sensibles en France, elles ne le sont pas de la même manière dans d'autres pays européens, et il est donc important de ne pas généraliser certains raisonnements.

Ce qui suit est basé sur mon appréhension des dynamiques actuelles aux États-Unis. Selon moi, d'ici une dizaine d'années, la France pourrait faire face à une situation homéomorphe, compte tenu des modes et de la volonté de certaines de nos institutions de s'aligner sur les façons de faire qui dominent de l'autre côté de l'Atlantique. Cela me paraît déjà exister sur un certain nombre de problématiques très « sensibles », liées notamment à la radicalisation islamique et à l'adhésion aux groupes djihadistes[14].

---

[13] C'est l'un des nombreux arguments contre les « *War Studies* » dont l'objet est bien plus incertain que ne le croient leurs partisans. Lire en contrepoint, Jean-Vincent Holeindre, Olivier Schmitt et Jean-Baptiste Jeangène-Vilmer, « Pour les études stratégiques », *Défense & Sécurité internationale*, n° 120, 2015.

[14] Sylvain Laurens, « L'autonomie des sciences sociales en état d'urgence ? », *op. cit*.

Il serait erroné de penser immédiatement en termes de censure ou d'interdit. Le système est souvent plus subtil, plus divisé sur la définition de ses intérêts : aussi faudrait-il plutôt parler d'influence positive ou négative suivant la façon dont une problématique initiale peut être réorientée pour aller dans une direction particulière ou au contraire stoppée. Ce qui se joue alors tient à la constitution de régimes de vérité dont les implications vont bien au-delà des modes universitaires habituelles et, également, à des mécanismes d'autocensure qui se diffusent parmi des chercheurs qui n'entendent pas perdre certains interlocuteurs et les financements que ces derniers peuvent éventuellement leur procurer.

Ces financements et le rôle éminent qu'y joue le ministère des Armées soulèvent aussi un autre problème auquel j'ai été personnellement confronté durant ma détention en Iran. Comment expliquer et justifier les liens entre une université ou un centre de recherche et le ministère des Armées ou des organismes qui lui sont liés ? Certains collègues s'insurgent à raison d'une telle idée mais les points qu'ils mentionnent (l'autocensure, le partage des données et la définition de l'objet de la recherche) ne répondent pas forcément à la question globale[15].

Cependant, d'autres rapprochements sont troublants et nourrissent de tels fantasmes, et il faut regretter que nos instances universitaires ou nos agences de recherche aient été sans doute un peu naïves dans l'appréciation des conséquences de certaines coopérations sur la perception de leurs chercheurs à l'extérieur de notre pays, comme par exemple d'une formation commune entre Sciences Po et l'École militaire de Saint-Cyr sur le renseignement ou d'un programme commun entre la Direction du renseignement militaire et le CNRS. De tels projets communs ont peut-être un contenu respectueux de nos engagements scientifiques mais, alors, il faut une communication autour de ces activités qui explique comment notre neutralité universitaire n'est pas affectée par ces coopérations hors norme. Tel n'a pas été le cas.

Enfin, une dernière interrogation touche à la confidentialité des données d'enquête. De plus en plus, les contrats de recherche financés par certaines institutions précisent que les données sont la propriété de ces dernières et non du chercheur, ce qui pose de sérieux problèmes et réduit la démarche scientifique à la portion congrue. Il y a tout un paradoxe à d'une part faire face à ce type de contrat très inquisiteur et de l'autre à entendre le CNRS prôner l'utilisation de clés USB cryptées.

CONCLUSION

Les institutions de la recherche changent et notre métier change aussi, tant il est ballotté par différents courants et demandes sociales. Le pire serait de défendre un modèle de travail scientifique qui se réfère à un absolu. Il est important pour la recherche qu'elle se confronte à ces tensions du monde réel pour mieux faire l'analyse de sa propre pratique.

Il faut récuser certaines illusions et se rappeler que le fondement d'un vrai travail scientifique n'est ni le courage physique, ni la prise de risque, mais l'autonomie de la réflexion analytique et la capacité de construire sa méthode en respectant les enquêtés autant que l'intégrité de l'enquêteur.

L'AUTEUR

Roland Marchal est chercheur au CNRS et a travaillé sur les guerres civiles, les systèmes autoritaires et leurs économies politiques dans la Corne de l'Afrique et en Afrique centrale. Il a été rédacteur en chef de la revue *Politique africaine* de 2002 à 2006 et a été chercheur invité dans des universités étrangères.

Roland Marchal is a researcher at the CNRS and has worked on civil wars, authoritarian systems and their political economies in the Horn of Africa and Central Africa. He was editor-in-chief of the journal *Politique africaine* from 2002 to 2006 and has been a visiting scholar at foreign universities.

[15] Voir Thibaud Boncourt, Raphaëlle Branche, Christel Coton, Marielle Debos, Mathias Delori, Sylvain Laurens, Chowra Makaremi et Christophe Wasinsk, « Pour des recherches sur la guerre indépendantes », 22 juin 2018, URL : https://zilsel.hypotheses.org/3052 (consulté le 14 novembre 2021).